



## COMITE SYNDICAL DU 22 mars 2016 COMPTE RENDU

### **Etaient présents : 21 / 32**

LE BARON René, HELWIG Michelle, FRANÇOIS Jacques, MARTIN Gérard, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, LE NAOUR Jean-Michel, GUEGUEN Paul, SERGENT Gilles, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TANGUY Patrick, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, FOLLIC Alain, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel.

**Etaient excusés :** LEBRESNE Jean-Claude, PAGNARD Guy, QUILLEVIC Bruno, DONNART Alain, CALVEZ Jean-Luc, TUPIN Hugues, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, RIVIERE Christian.

**Secrétaire de séance :** Monsieur ECHIVARD Alain est désigné comme secrétaire de séance.

### **1. COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 23 février 2016**

Le compte-rendu du comité syndical du 23 février 2016 ne faisant pas l'objet d'observation, il est approuvé à l'unanimité.

### **2. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 « INCINERATION »**

L'exercice 2015 est clôturé comme suit :

		REALISE 2015	REPORT DE L'EXERCICE 2014	SOLDES D'EXECUTION 2015	RESULTATS CUMULE
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	8 344 096.55		1 657 085.81	2 391 147.97
	RECETTES	10 735 244.52	734 062.16		
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	4 879 029.24		399 349.06	-2 056 464.62
	RECETTES	2 822 564.62	2 455 813.68		

Dans l'ensemble, les résultats du compte administratif sont conformes aux prévisions du budget 2015 à l'exception des dépenses d'investissement qui n'ont été réalisées qu'en partie.

Le Président fait une présentation détaillée, chapitre par chapitre et apporte des informations pour les articles dont les résultats nécessitent d'être explicités.

Après s'être assuré que le compte administratif ne fait plus l'objet de questions, le Président sort de la salle et Monsieur Xavier JODOCIUS soumet le compte administratif à l'approbation de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de l'activité «Incinération».

### **3. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 « DECHETERIES »**

L'exercice 2015 est clôturé comme suit :

		REALISE 2015	REPORT DE L'EXERCICE 2014	SOLDES D'EXECUTION 2015	RESULTAT CUMULE
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	2 852 339.29		279 347.35	584 910.02
	RECETTES	3 347 249.31	305 562.67		
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	225 907.99		-107 245.61	77 843.01
	RECETTES	303 751.00	185 088.62		

Dans l'ensemble, les résultats du compte administratif sont conformes aux prévisions du budget 2015 à l'exception des dépenses d'investissement qui n'ont été réalisées qu'en partie.

Le Président fait une présentation détaillée, chapitre par chapitre et apporte des informations pour les articles dont les résultats nécessitent d'être explicités.

Après s'être assuré que le compte administratif ne fait plus l'objet de questions, le Président sort de la salle et Monsieur Xavier JODOCIUS soumet le compte administratif à l'approbation de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de l'activité « déchèteries ».

#### **4. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR ACTIVITE «INCINERATION» 2015**

Les résultats du compte administratif et des comptes de gestion du Receveur « Incinération » 2015 étant en tous points concordants, le Président les soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, Le comité syndical approuve à l'unanimité les comptes de gestion du Receveur pour l'activité « Incinération » 2015.

#### **5. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR ACTIVITE «DECHETERIES» 2015**

Les résultats du compte administratif et des comptes de gestion du Receveur « Déchèteries » 2015 étant en tous points concordants, le Président les soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité les comptes de gestion du Receveur pour l'activité « Déchèteries » 2015.

#### **6. AFFECTATION DES RESULTATS 2015 AU BUDGET « INCINERATION » 2016**

Afin de limiter l'augmentation des appels à contribution des EPCI, le Président propose d'affecter une partie de cet excédent en recette de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité.

##### **▪ Affectation des résultats de la section de fonctionnement**

De reporter le résultat cumulé de clôture de 2 391 147.97 € de la section de fonctionnement comme suit :

- 76 188.35 € en recette de fonctionnement au chapitre 002 « résultat de fonctionnement reporté ».
- 2 314 959.62 € en recette d'investissement à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ».

##### **▪ Affectation des résultats de la section d'investissement**

Le déficit d'investissement de 2 056 464.62 € est reporté d'office en dépenses d'investissement au chapitre 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

#### **7. AFFECTATION DES RESULTATS 2015 AU BUDGET « DECHETERIES » 2016**

Le Président expose que l'exercice 2015 est clôturé avec un excédent d'investissement de 77 843.01 €. Il indique que le virement d'une partie de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissements permettrait de réduire les emprunts à réaliser pour le financement des deux nouvelles déchèteries de Scaër et Trégunc.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité.

##### **▪ Affectation des résultats de la section de fonctionnement**

Il est proposé de reporter le solde d'exécution de 584 910.02 € de la section de fonctionnement comme suit :

- 129 910.02 € en recette de fonctionnement au chapitre 002 « résultat de fonctionnement reporté ».
- 455 000.00 € en recette d'investissement à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ».

▪ Affectation des résultats de la section d'investissement

L'excédent d'investissement de 77 843.01 € est reporté d'office en recettes d'investissement au chapitre 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

## 8. BUDGET PRIMITIF « INCINERATION » 2016

Le budget présenté impliquera une augmentation globale des contributions des EPCI adhérents de 1.53 % par rapport à 2015.

➤ **SECTION FONCTIONNEMENT**

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES	9 345 085.92 €
RECETTES	9 345 085.92 €

➤ **SECTION INVESTISSEMENT**

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES	6 860 190.71 €
RECETTES	6 860 190.71 €

Après en avoir fait une présentation détaillée, le Président soumet le budget primitif 2016 « Incinération » à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 « Incinération ».

## 9. BUDGET PRIMITIF « DECHETERIES » 2016

Le budget présenté impliquera une augmentation globale des contributions des EPCI adhérents de 1.10 % par rapport à 2015.

➤ **SECTION FONCTIONNEMENT**

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES	3 199 369.85 €
RECETTES	3 199 369.85 €

➤ **SECTION INVESTISSEMENT**

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES	713 107.24 €
RECETTES	713 107.24 €

Après en avoir fait une présentation détaillée, le Président soumet le budget primitif 2016 « Incinération » à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Monsieur BOURGEOIS demande pourquoi avoir inscrit 318 968 € en dépenses d'investissements au chapitre 2313 sachant que les travaux de construction des nouvelles déchèteries ne seront sans doute pas engagés en 2016 et que le montant des contributions aurait pu être diminué.

Le Président considère que cette remarque est pertinente et indique que cette question a fait l'objet d'un débat en bureau. Cette inscription de 318 K€ permet de provisionner les travaux à réaliser s'il s'avère possible de les commencer avant la fin de l'année.

Par ailleurs l'affectation de 455 000 d'excédent de fonctionnement capitalisés au chapitre 1068 permettra de dégager une part d'autofinancement pour la réalisation de ces deux déchèteries et de lisser l'évolution des contributions. C'est ce que demandent les EPCI adhérents.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 « déchèteries ».

## 10. RAPPORT DE DELEGATION DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR

Les rapports de délégation du Président et du Directeur sont présentés aux délégués qui en prennent acte.

Le Secrétaire de Séance

Alain ECHIVARD